



Lettre électronique adressée aux retraités de l'UNSA

N°1 - Janvier 2010

Sommaire

1- Renforcer l'UNSA
Retraités

2- Pouvoir d'achat

3- Pire que la marquise :
Xavier Darcos

4- Action du mercredi 24
février

5- Loi de finance de la
Sécurité sociale

6- Plan « Maltraitance »

7- Notre système de
retraite

8- Nouveau CNRPA

Renforcer l'UNSA-Retraités

Le troisième congrès de l'UNSA-Retraités s'est déroulé le 13 octobre 2009. Une part importante des travaux du congrès a été consacrée au développement et au rayonnement de l'UNSA-Retraités.

Le développement de l'UNSA-Retraités passe, entre autre, par l'amélioration de l'information des militants et des adhérents. C'est pourquoi le congrès a décidé de mettre en place une lettre d'information mensuelle adressée par mail.

Dans un premier temps, cette lettre sera adressée aux militants, puis progressivement elle sera adressée aux adhérents qui le souhaitent.

Cette lettre contiendra huit à dix informations brèves qui pourront éventuellement renvoyer à des articles ou à des dossiers parus sur le site de l'UNSA (rubrique retraités).

Vous recevez aujourd'hui le premier numéro de notre lettre en ligne UNSA Retraités Infos.

N'hésitez pas à nous donner votre avis sur ce nouvel outil de communication.

Pouvoir d'achat

C'est l'inquiétude de tous les retraités que nous pouvons rencontrer. Rappelons que, depuis 2009, l'augmentation de la pension intervient les 1er avril, un recul qui a fait perdre, cette année-là, trois mois d'augmentation...

Au 1er avril 2010, nos pensions devraient être augmentées :

1) D'un rappel pour tenir compte des résultats de l'année 2009 : selon l'INSEE, l'inflation se situe à 0,8% en 2009 (forte accélération en décembre) alors que le gouvernement l'avait estimée à 0,4% dans l'augmentation des pensions au 1er avril 2009 ;

2) D'une estimation de l'inflation pour 2010, elle est prévue selon plusieurs sources de 1,20%.

Nous demandons audience au Premier Ministre dès la mi-janvier pour obtenir des précisions sur les engagements gouvernementaux pour 2010.

Retraités de l'UNSA, cette lettre électronique vous est destinée.
Pour la recevoir régulièrement,
veuillez faire votre demande par e-mail à :

Unsa-retraites@unsa.org



Pire que la marquise : Xavier Darcos

Tout va très bien selon Monsieur Darcos, les petites retraites n'ont pas lieu de se plaindre, 44 euros d'augmentation c'est parfait !

C'est la réponse que Monsieur le Ministre a faite à Monsieur Patrick Roy, député du Nord, lors d'une séance de questions/réponses à l'Assemblée nationale.

En reprenant les chiffres donnés... les 44€ de Monsieur Darcos ne suffisent pas à compenser les dépenses nouvelles (franchises médicales,...) ou les augmentations de ces derniers mois (électricité, gaz, fuel, assurances, mutuelle santé, etc...), toutes ces majorations frappant plus durement les retraités et plus particulièrement les retraités ayant une petite pension.

Le château brûle, il serait temps de l'admettre.

Action du mercredi 24 février

L'ensemble des organisations syndicales de retraités a décidé, ce jour-là, de revendiquer une bonne revalorisation des pensions le 1er avril.

Les modalités vous seront précisées par les sections locales. A Paris est prévu un rassemblement proche de l'Assemblée Nationale avec une conférence de presse.

Loi de finance de la sécurité sociale

La loi de finance de la sécurité sociale pour 2010 a été adoptée par le parlement et publiée au Journal Officiel le 27 décembre 2009.

Les nouvelles mesures pour l'assurance maladie sont marquées par une baisse drastique du remboursement de 110 médicaments et par une hausse du forfait hospitalier.

Dès le 1er janvier 2010, le taux de remboursement de 110 médicaments passe de 35% à 15%. Ces médicaments sont jugés peu performants par la Haute Autorité de Santé.

Le forfait hospitalier augmente de 2 euros, il passe de 16 € à 18 € (+12,5%).

Une fois encore ce sont les malades qui sont mis à contribution. Pour eux, ces mesures vont s'ajouter aux diverses contributions créées depuis cinq ans.

Plan Maltraitance

Nora Berra, Secrétaire d'Etat chargée des aînés, a présenté le 2 décembre 2009 dix mesures pour lutter contre la maltraitance des personnes âgées.

Ces mesures complètent le plan « Bienveillance » arrêté par le ministère. Ces mesures ont été décidées suite au rapport de l'Inspection générale des Affaires sociales concernant l'établissement « Les Colombes » à Bayonne.

La ministre a souligné que deux cents structures non médicalisées accueillent aujourd'hui, en France, des personnes dépendantes, en toute irrégularité. Ces établissements seront mis en demeure de se mettre en conformité dans un délai de trois mois.

Souhaitons que ces décisions soient réellement appliquées.

Notre système de retraite

Le Conseil d'orientation des retraites doit remettre, début février, au gouvernement et au parlement, un rapport sur une éventuelle modification du mode de calcul des pensions qui doit examiner les modalités techniques de remplacement du calcul actuel des pensions,

soit par un régime par points, soit par un régime de comptes notionnels.

Le COR a travaillé sur des simulations réalisées par la CNAV et l'INSEE.

Sur l'avenir du système de retraites, l'UNSA dans son ensemble prépare plusieurs journées de réflexion afin d'être prêt pour le débat que le gouvernement doit ouvrir prochainement.

Nouveau CNRPA

La composition du nouveau Comité national des Retraites et Personnes âgées a été fixé par arrêté ministériel du 24 décembre 2009.

Jean-Paul Tripogney, président de l'UNSA-Retraites, y est nommé en tant que personne qualifiée.

Une bonne nouvelle pour l'UNSA et l'UNSA-Retraites !



Pour contacter l'UNSA-Retraites :

**UNSA-Retraites
21 rue Jules Ferry
93177 Bagnolet Cedex**

- Tél. : 01 48 18 88 66 ou 01 48 18 88 62
- Fax : 01 48 18 88 94
- E-mail : unsa-retraites@unsa.org
nicole.castel@unsa.org
- Portable : Jean-Paul Tripogney : 06 07 36 33 26